

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier DANTEN, en suite des convocations en date du 02 juillet 2020.

Etaient présents : DANTEN Didier, CORREGÉ Stéphane, CRETON Hélène, DARRAS Philippe, DEVAUCHELLE Guillaume, DEWAILLY Frédéric, LEFEBVRE Emmanuel, LEMOINE Noémie, LORGE Jean-Bernard, MANSARD Viviane, OLGARD Cédric.

Absents excusés : GAMAIN Alain, GAUDEFROY Adrien a donné pouvoir à DANTEN Didier, LEFEBVRE Aurélie a donné pouvoir à LEFEBVRE Emmanuel, LEMAIRE Christophe a donné pouvoir à CRETON Hélène

Secrétaire de séance : OLGARD Cédric

Désignation des délégués du conseil municipal et leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale

Conformément à l'article L.284 du code électoral, le cas échéant, l'article L.290-1 ou L.290-2, le conseil municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Après un appel à candidature pour l'élection de 3 délégués, sont candidats :

- DANTEN Didier, MANSARD Viviane, OLGARD Cédric.

Ont obtenu : DANTEN Didier – 14 voix
MANSARD Viviane – 14 voix
OLGARD Cédric – 14 voix

Sont élus délégués : DANTEN Didier, MANSARD Viviane, OLGARD Cédric.

Après un appel à candidature pour l'élection de 3 suppléants, sont candidats :

- LEFEBVRE Emmanuel, DARRAS Philippe, LEMAIRE Christophe.

Ont obtenu : LEFEBVRE Emmanuel – 14 voix
DARRAS Philippe – 14 voix
LEMAIRE Christophe – 14 voix

Sont élus suppléants : LEFEBVRE Emmanuel, DARRAS Philippe, LEMAIRE Christophe.

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler au sujet du compte rendu du précédent Conseil Municipal en date du 25 juin 2020.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé et signé.

Désignation des représentants au Comité Syndical du Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote : 1 poste titulaire et 1 poste suppléant.
Est candidat au poste de titulaire : DANTEN Didier

A obtenu : DANTEN Didier – 14 voix

Est élu délégué titulaire au Comité Syndical du Syndicat Mixte Baie de Somme : DANTEN Didier.

Est candidat au poste de Suppléant : OLGARD Cédric

A obtenu : OLGARD Cédric – 14 voix

Est élu délégué suppléant au Comité Syndical du Syndicat Mixte Baie de Somme : OLGARD Cédric.

Questions diverses

- Monsieur le Maire :

* La société VEOLIA a présenté un devis pour la gestion des boues de la station d'épuration suite à l'épidémie de COVID19. Ce traitement est obligatoire et engendre un coût supplémentaire d'environ 15 000 euros. L'Agence de l'Eau propose une aide exceptionnelle, une demande de subvention lui sera présentée.

* Le saule pleureur de l'école, dont une branche a éclaté, sera enlevé par mesure de sécurité.

* Rappel pour la cérémonie du 14 juillet, rendez-vous est donné à 10h30 pour un dépôt de gerbe, la fanfare y participera.

* Fête du mois d'août : l'inauguration se déroulera le samedi 08 août 2020 à 16h. L'aide des conseillers est sollicitée pour cette journée.

* Les travaux du dortoir de l'école ont commencé.

* La SNCF a donné son accord pour l'enlèvement des rails de la ligne désaffectée rue du Château, aux frais de la commune. La CABS fera un état des lieux.

* Le portillon de l'aire de jeux a été arraché et réparé par les agents du service technique.

- Cédric OLGARD informe le Conseil que l'ordinateur du secrétariat de la mairie doit être remplacé. Deux devis ont été établis, le conseil municipal décide de retenir la société Tech Serv Informatique pour un montant de 2 410,37€ TTC.

- Frédéric DEWAILLY revient sur l'achat d'un adoucisseur pour le lave-vaisselle de la salle polyvalente. C'est en cours.

- Stéphane CORREGE informe des nuisances causées par la présence de nombreux chats errants dans la commune.

- Jean-Bernard LORGE interroge le Maire sur le rôle de la commune en matière de nuisances entre particuliers.

- Hélène CRETON : les cache-moineaux de la salle polyvalente sont à refaire.

Monsieur le Maire répond que le travail en hauteur des agents techniques n'est pas possible. Une formation spécifique aux travaux en hauteur doit être effectuée au préalable et il n'y a aucune formation de montage d'échafaudage en ce moment à proposer aux agents.

La séance est levée à 19 heures 10.